

## Conseil Municipal du 23 avril 2013



### Vote du budget

Le mois d'avril est traditionnellement le mois des budgets et le conseil municipal de Rigarda, réuni, sous la présidence d'André Josse, maire, a voté à l'unanimité le compte administratif. Il était présenté par Alain Brunier, maire adjoint. Ce budget en parfaite concordance avec le compte de gestion du receveur municipal.

### Un budget "compétition"

Quand au budget primitif, le maire annonçait un budget de "compétition", à savoir un investissement minimum et un fonctionnement serré au maximum, cette annonce était justifiée par des dotations de l'État qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'elles devraient être pour une commune de 630 habitants.

Malgré tout, M. André Josse a proposé une stabilité au niveau des taxes d'habitation, foncières bâties et non-bâties, ce que le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Le budget primitif a été examiné avec attention, poste par poste, et il est vrai qu'il est apparu que de substantielles économies étaient nécessaires et indispensables pour boucler ce budget qui est le dernier de cette mandature.